



Chronique économique

DK 544811

LA BANANE DANS L'ÉCONOMIE MARTINICAISE

La culture de la banane à la Martinique est en voie de reprendre la place qu'elle occupait avant la guerre. Malgré l'abandon complet des plantations pendant toute la durée de la guerre, malgré les difficultés du début dues principalement au manque de plants, les surfaces cultivées en bananes vont sans cesse croissant et les plus grands espoirs sont permis, si les transports maritimes font l'effort qui avait été promis aux planteurs, et si l'Administration ne frappe pas cette culture de taxes abusives qui arrêteraient l'élan de tous au détriment de l'économie Martiniquaise.

Car en effet, d'une part, cette production est la meilleure source d'activité et de bien-être qui soit dans notre île, car elle peut être entreprise par tous suivant les moyens de chacun, n'exigeant aucun achat de matériel coûteux. D'ailleurs pratiquement, à la Martinique, les plantations de bananes sont de peu d'étendue, variant de quelques arpents cultivés aux abords de la « case » du plus modeste travailleur, jusqu'à 25 hectares au plus. Et les plus petits producteurs sont groupés en coopératives profitant ainsi des mêmes avantages commerciaux dont bénéficient les producteurs les mieux organisés.

D'autre part, la culture de la banane requiert un personnel important pour les travaux des champs, pour

l'emballage et pour le transport, ce qui est particulièrement intéressant dans une île surpeuplée comme la Martinique et en perpétuelle augmentation (actuellement 250 habitants au km. carré).

Enfin, autre considération que l'on perd trop souvent de vue, la banane assure du travail toute l'année, alors que la plupart des cultures et notamment la canne à sucre ne procure du travail que d'une façon intermittente. Il n'y a pas lieu dès lors de s'étonner de ce que le travailleur des champs lui accorde ses préférences en raison même de sa plus grande stabilité.

Ces avantages économiques et sociaux que nous venons de faire ressortir devraient inciter les Pouvoirs Publics à une très grande sollicitude à l'égard des planteurs de bananes et de leurs auxiliaires directs, les transformateurs qui viennent à la rescousse pour sauver les fruits qui se perdraient sans eux.

Des efforts louables sont faits depuis quelques mois par ces derniers, qui ont abouti à de réelles améliorations, qui, nous le souhaitons, feront cesser l'hostilité réservée jusqu'ici à ces produits de transformation, résultat d'une importante source de travail qu'il ne serait pas sans danger de tarir.

H. RIMBAUD.

Fort-de-France, le 20 Mai 1947.

Expédition de Bananes à la Martinique

Les restrictions, que le récent conflit a apportées au trafic maritime, contraignent les producteurs de bananes à accepter un contingentement sévère de leurs expéditions. D'autre part, le transport de cette matière vivante et fragile a rendu nécessaire l'observation rigoureuse de certaines normes.

C'est sous ce double aspect, actuellement restrictif et contrôleur, que se présente, pour une part, l'activité du Service du Conditionnement.

Dès qu'un navire bananier est annoncé et surtout, dès que la part de fret pour la Martinique est connue, le service du Conditionnement procède à la répartition du tonnage entre les groupes d'exportation (1) ; on en compte 22 à la Martinique, d'importance variable : certains réunissent une vingtaine de planteurs, d'autres deux ou trois seulement et, même, quelques producteurs restent

isolés. Les groupes les plus importants comprennent actuellement 120 hectares de bananiers, soit 200.000 à 250.000 plants, suivant les variétés. Chaque groupe a un représentant en France qui est chargé, à l'arrivée, de la vente des produits. C'est au sein du groupe que se fera la répartition du tonnage.

Un télégramme est immédiatement envoyé aux producteurs, leur indiquant le poids de bananes qu'ils peuvent expédier, ainsi que la date de l'embarquement. Et chacun de réunir rapidement la main d'œuvre nécessaire à la coupe des régimes et à leur emballage. Les variétés couramment plantées à la Martinique sont la petite Naine et la grande Naine ; la variété Poyo de la Guadeloupe se répand peu à peu dans les zones élevées. La petite

(1) A cet effet un état détaillé des surfaces plantées et des disponibilités en fruits a été tenu constamment à jour.